

Vendredi 20 septembre 2024

LNPN, sécurité industrielle, police-justice... Nicolas Mayer-Rossignol alerte le Premier Ministre sur des sujets de haute importance pour la métropole rouennaise

Après un premier échange téléphonique, Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, interpelle par courrier Michel Barnier, Premier Ministre depuis le 5 septembre, sur des sujets stratégiques urgents concernant la Métropole Rouen Normandie. Alors que le gouvernement n'a pas encore été nommé, et face à l'actualité, qui, elle, ne connaît pas de trêve, il rappelle au Premier Ministre trois enjeux de haute importance sur lesquels la Métropole attend des actions de l'Etat.

Premièrement, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Ce projet ferroviaire d'intérêt national, annoncé il y a déjà quinze ans par Nicolas Sarkozy et retenu en 2018 par l'Etat comme une infrastructure prioritaire, ne doit plus être retardé.

Le Président de la Métropole rappelle également, à quelques jours des 5 ans de l'accident industriel Lubrizol/Normandie Logistique survenu en 2019 les attentes des élus locaux envers l'Etat : la mise en œuvre du renforcement des contrôles sur les sites ICPE/SEVESO à la hauteur des promesses faites par l'Etat, et une utilisation plus souple et proactive du dispositif FR-Alert.

Enfin, la Ville de Rouen a réalisé ces dernières années des efforts considérables en matière de sécurité : hausse de 20% des effectifs de la Police Municipale, développement de la vidéosurveillance (+110% en deux ans). Il est demandé à l'Etat d'accompagner ces efforts en engageant urgemment des moyens supplémentaires dans les domaines de la police et de la justice, qu'il s'agisse de renforcer les effectifs de la Police Nationale sur le terrain, d'améliorer urgemment les conditions de détention à la Maison d'Arrêt de Rouen ou d'acter le déménagement rive gauche et la construction d'un nouveau Palais de Justice, plus accessible et plus fonctionnel.

CONTACT PRESSE

Justine HUNAUT-DEQUATREMARÉ

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61



métropole
ROUEN NORMANDIE

LE PRÉSIDENT

Signé

Monsieur Michel BARNIER
Premier Ministre
Hôtel Maignon
57 rue de la Varenne
75007 PARIS

Rouen, le 19 SEP. 2024

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de votre prise de fonction et avant même la formation de votre Gouvernement, l'actualité et l'urgence me conduisent à vous alerter d'ores et déjà sur des sujets stratégiques pour la métropole rouennaise à court et moyen terme et pour lesquels les impulsions et le soutien réaffirmé de l'État seront décisifs.

Le premier d'entre eux – la Ligne Nouvelle Paris Normandie – est à un nouveau tournant de sa déjà trop longue histoire.

Annnonce forte du Président de la République Nicolas Sarkozy qui promettait en 2009 sa réalisation en une décennie, avec des objectifs élevés (une liaison fiable et cadencée avec la Normandie et sa façade maritime, une nouvelle gare à Rouen, de nouvelles capacités pour les trains voyageurs et fret, le décroisement des voies franciliennes et normandes à Saint-Lazare), la Ligne Nouvelle Paris Normandie est un projet d'intérêt national majeur pour la Normandie et la liaison entre Paris et sa façade maritime. En 15 ans, des travaux importants d'études et de conception (100 M€) ont été lancés, une concertation et un débat public engagés, qui ont suscité espoirs et attentes. Le projet, au cœur de la stratégie de l'État pour la vallée de la Seine, a été retenu en 2018 parmi les infrastructures prioritaires dans le cadre des scénarios proposés par le Comité d'orientation des investissements et la Loi d'Orientation sur les Mobilités.

Pour Rouen, dont la Gare a depuis longtemps atteint ses limites capacitaires, pour les villes de Normandie, les voyageurs et navetteurs Franciliens et Normands (plus de 6 millions de voyageurs Normands par an) qui ont vu les temps de trajets se dégrader considérablement depuis 40 ans, le besoin de trains fréquents, rapides, fiables est urgent. Seule la LNPN le permet. Le projet est en outre partie intégrante du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM), labellisé par l'État, et dont la mission de préfiguration débute à l'instant même avec l'appui de la Société des Grands Projets (SGP) et un objectif de validation définitive dans 14 mois. La Nouvelle Gare Rive Gauche de Rouen incluse dans la LNPN est en effet un élément pivot du SERM de l'étoile ferroviaire rouennaise qui participera grandement à la mutation des mobilités dans la Métropole et dans les flux qui nous lient aux intercommunalités limitrophes. La création de la LNPN libérera enfin des sillons au profit des trains de fret, réduisant ainsi les nuisances liées au transport routier, favorisant la décarbonation de l'activité portuaire et de la chaîne d'approvisionnement de l'Île de France. Tous ces éléments sont extrêmement structurants pour le territoire, l'axe Seine et le territoire français. Ce n'est pas un projet d'intérêt local mais d'intérêt national.

Métropole Rouen Normandie
Lc 108
108 allée François Mitterrand
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX

Tel 0235525610
www.metropole-rouennormandie.fr

Les récents engagements de l'État au plus haut niveau ont rendu plus tangible la concrétisation de la LNPN. Ce furent d'abord les déclarations de M. Christophe Béchu, en décembre 2022, devant les élus de l'Axe Seine, donnant son accord pour une accélération de l'enquête publique pour 2026. Elles ont été confirmées par votre prédécesseure, Mme Elisabeth Borne en juillet 2023 au Havre. « *Réaliser cette ligne nouvelle est une question d'équité, nous tiendrons le calendrier* » insistait-elle. Alors qu'une convention de financement pour l'ensemble des études nécessaires à l'enquête publique est sur le point d'être adoptée par les collectivités concernées, parachevant ces engagements, les interventions publiques récentes de plusieurs élus franciliens et maintenant de la Région Ile de France nous inquiètent vivement. Nous attendons de l'État qu'il joue pleinement son rôle d'arbitre et de garant de l'intérêt général et réaffirme avec force sa volonté de sanctuariser la trajectoire définie permettant de couvrir l'ensemble des phases amont nécessaires au dossier d'enquête publique dans le cadre du calendrier exigeant qui a été défini. On ne peut retarder davantage l'inéluctable modernisation de cette liaison ferroviaire. Il en va de la parole donnée et du respect de la loi LOM.

Le 26 septembre 2019 survenait l'incendie des sites de Lubrizol et Normandie Logistique à Rouen. Cinq ans après, le traumatisme de cette journée est toujours vivace dans l'esprit des habitants de l'agglomération rouennaise. La sécurité industrielle est une préoccupation constante de nos concitoyens et des élus locaux.

La Métropole Rouen Normandie a pris sa part afin d'élever le niveau de culture du risque et de préparation des populations à la survenue d'un événement majeur : accompagnement des communes pour l'élaboration ou la révision des Documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) et des Plans communaux de sauvegarde (PCS), mise en place d'un outil d'information par SMS complémentaire au dispositif FR-Alert (près de 28 000 abonnés), diffusion annuelle à tous les foyers métropolitains d'un guide pratique sur les risques naturels et industriels, organisation des Journées de la culture du risque à partir de 2022 avec un grand nombre de partenaires territoriaux, appui aux industriels pour la création d'une association les fédérant autour des sujets de prévention des risques industriels, soutien à l'Université de Rouen pour un projet de recherches multidisciplinaires sur l'incendie du 26 septembre 2019, réalisation d'une étude de perception et des attentes citoyennes sur les risques industriels puis mise en place d'un groupe de travail citoyen pour préfigurer une instance de dialogue entre toutes les parties prenantes, etc.

A la suite de cet incendie, plusieurs membres du Gouvernement s'étaient rendus à Rouen afin de présenter le plan d'actions de l'Etat pour prendre en compte les dysfonctionnements rencontrés à cette occasion, tant dans la survenue du risque, que la gestion de la crise.

L'une des mesures portait sur le renforcement des contrôles des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), via l'augmentation de postes d'inspecteurs des installations classées. En Normandie par exemple, 2 postes d'inspecteurs ont été créés sur la période 2020-2021, et 4 en 2023, ne permettant pas rationnellement l'augmentation de 50 % du nombre de contrôles des installations classées annoncée en 2020 (il nous est exprimé qu'ils auraient augmenté de 30% depuis 2018 à l'échelle régionale). **Je ne peux que réitérer notre demande, exprimée déjà l'an dernier à cette même date d'un renforcement de ces contrôles, en particulier en Seine-Maritime, Département parmi les plus exposés et dans le territoire de la Métropole Rouen Normandie (24 sites Seveso). Je demande aussi à ce que le dispositif FR-Alert puisse être utilisé de manière plus souple et plus proactive.**

La sécurité est, dans notre métropole comme dans bien d'autres, un sujet de préoccupation qui appelle une action coordonnée entre l'Etat et les communes.

Au quotidien, nous travaillons à Rouen en étroite collaboration avec les services de Police nationale pour la tranquillité et la sécurité publiques, avec l'augmentation de plus de 20% des effectifs de la Police Municipale et des investissements massifs consentis pour développer la vidéo protection (+110% en 2 ans), par exemple. Mais les Polices municipales ne peuvent se subsister à la Police nationale.

En octobre 2021, à la suite de nombreuses sollicitations de la part de maires de toutes tendances politiques de la métropole rouennaise, l'Etat s'est engagé à apporter un renfort de 60 policiers nationaux à notre territoire. La mise en œuvre complète de cet engagement se fait toujours attendre. **Nous demandons des renforts supplémentaires de moyens de police et de justice, sur le terrain, rapidement.**

Nous avons également interpellé le précédent gouvernement sur **la dégradation très préoccupante de la Maison d'arrêt de Rouen.**

L'établissement est aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, avec une dégradation indigne des conditions de travail du personnel pénitentiaire et d'accueil des détenus, et des risques pour leur santé.

Plusieurs cellules sont fermées depuis plusieurs mois en raison de la dégradation des structures, murs et toitures avec des infiltrations d'eau, la présence de moisissures et des effondrements partiels.

Différents lieux de la détention devront sans doute fermer, immédiatement et pour une durée indéterminée. Face à cette situation, le transfert de 60 personnes de la Maison d'arrêt a été effectué il y a plusieurs mois vers d'autres établissements pénitentiaires, allant de Val-de-Reuil, Caen, Argentan, Le Havre, mais aussi Paris et Strasbourg.

De plus, il apparaît qu'en application des mesures nécessaires de sécurité, les personnes détenues ont un accès dégradé aux cours, à la prise en charge médicale, à la formation, au sport, aux actions culturelles et à leurs créneaux bibliothèque ou encore au culte.

Nous souhaitons donc renouveler notre alerte sur la situation plus qu'inquiétante de la Maison d'arrêt de Rouen et sur la forte dégradation de son fonctionnement.

Face à l'urgence, nous sollicitons une entrevue pour exposer au Ministre de la Justice la situation de l'établissement. Nous sommes disposés à l'accueillir à Rouen pour visiter avec nous cette Maison d'arrêt en grande souffrance.

Enfin, l'amélioration de l'accueil des justiciables nécessite de s'interroger sur **la construction d'un nouveau palais de Justice.**

Le bâtiment actuel du Palais de justice – l'ancien Parlement de Normandie- est exceptionnel par son Histoire et son architecture. Mais il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, sous-dimensionné pour l'activité judiciaire, vétuste et impossible à chauffer. Les magistrats, avocats et personnels qui y travaillent s'en plaignent régulièrement : le déménagement est donc une demande de longue date.

La création d'une Cité judiciaire sur la rive gauche de Rouen a déjà fait l'objet d'un travail du ministère de la Justice, qu'il nous semble nécessaire de reprendre et de concrétiser.

Répartis sur cinq sites différents, les tribunaux pourraient être rassemblés (correctionnel, prud'hommes, pôle social, annexe ...). Une nécessité pour simplifier et pouvoir également faire face à l'augmentation prévue du nombre de greffiers et de magistrats.

La Métropole Rouen Normandie est volontaire pour accompagner très concrètement et très substantiellement l'Etat dans ce projet de déménagement.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre mobilisation sur l'ensemble de ces sujets, essentiels pour notre métropole. Je serai heureux de vous en parler de vive voix.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous,

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL